

Reporting extra-financier trimestriel au 30 juin 2022

Principe d'investissement ISR

1/ Le filtre ISR : Palatine Asset Management (PAM) s'appuie : sur les analyses extra-financières de VE quand elles existent, mais également sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés intégrant une approche ISR

Pour calculer une note sur 20 pour chaque valeur, moyenne équipondérée des scores de six critères (les ressources humaines, les comportements sur les marchés, les droits humains, l'environnement, la gouvernance d'entreprise et l'engagement sociétal).

Sont exclues du portefeuille les sociétés ayant une note moyenne globale inférieure 12/20, une note égale à 0/20 dans un des domaines et celles ayant une note inférieure à 10/20 sur le critère ressources humaines.

Le pourcentage des investissements non ISR (valeurs mal notées ou non notées) ne doit pas dépasser 10% des valeurs en portefeuille et 10% de l'actif net. Les liquidités non investies n'entrent pas en compte dans le calcul.

La note globale du portefeuille sur 20 est obtenue en calculant la moyenne pondérée par le poids des titres détenus dans l'actif net hors trésorerie.

2/Le filtre Emploi : PAM s'appuie sur une société de notation extra-financière spécialisée sur l'emploi, la société Humpact, pour se forger une conviction sur l'emploi à travers un score Emploi fondé sur une approche Best-in-Universe.. Le score obtenu sur 100 est ensuite traduit en une notation simplifiée allant de 1 (moins bon score) à 5 (meilleur score) étoiles. Sont exclues les entreprises ayant un score Emploi inférieur à 2 étoiles sur 5.

3/ Les indicateurs d'impacts (Plus de 90% du périmètre fonds et benchmark sont notés) :

Environnementaux : sont issus des données de Trucost (empreinte carbone, part verte, part brune, risques climatiques...)

Social, de gouvernance et de droits humains sont calculés à partir des données VIGEO et BLOOMBERG.

Emploi : sont obtenus à partir des données calculées par Humpact.

Dans l'univers de 119 titres, 104 valeurs passent le filtre ISR, puis 90 sont issues du filtre emploi d'Humpact pour ne retenir que 55 valeurs éligibles après le filtre fondamental.

Note ISR du portefeuille

Au 30 juin 2022

PALATINE FRANCE EMPLOI DURABLE : 16,74 / 20

SBF 120 NR : 16,58 / 20 (périmètre 99,95%)

Couverture du portefeuille par une agence de notation		100,00%
Seuil d'exclusion		
Note ISR <12/20	% du portefeuille dont la note ISR est inférieure à la sélectivité	1,25%
Note HR <10/20	% en nombre de ligne dans le portefeuille	3,57%
Score étoile Humpact < 2,5		0,00%

Historisation des notes

Note Juin 2021	Note Sept. 2021	Note Déc. 2021	Note Mars 2022
16,62/20	16,82/20	17,04/20	16,90/20

Commentaire extra-financier

ACHATS : **STMICROELECTRONICS** : Les résultats positifs obtenus en termes de consommation d'énergie normalisée et d'émissions connexes entre 2016 et 2020 semblent confirmer l'efficacité des mesures importantes qui ont été mises en place et rapprochent la société de ses objectifs de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de carbone connexes. Des mesures complètes, y compris des audits de fournisseurs tiers, semblent être allouées par STM pour soutenir l'intégration des aspects sociaux dans la gestion de sa chaîne d'approvisionnement, l'une des questions fondamentales pour le secteur des technologies et du matériel informatique. Néanmoins, l'implication de la société dans une allégation liée à des cas de travail forcé dans sa chaîne d'approvisionnement remet en question l'efficacité des processus en place. STM semble avoir une approche globale pour garantir des pratiques adéquates en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail, ce qui est crucial dans le secteur des technologies et du matériel informatique. Des mesures étendues seraient déployées à cet égard, néanmoins, les indicateurs clés de performance connexes, tels que le taux de fréquence des accidents et le taux de gravité des accidents, montrent des résultats mitigés entre 2016 et 2020.

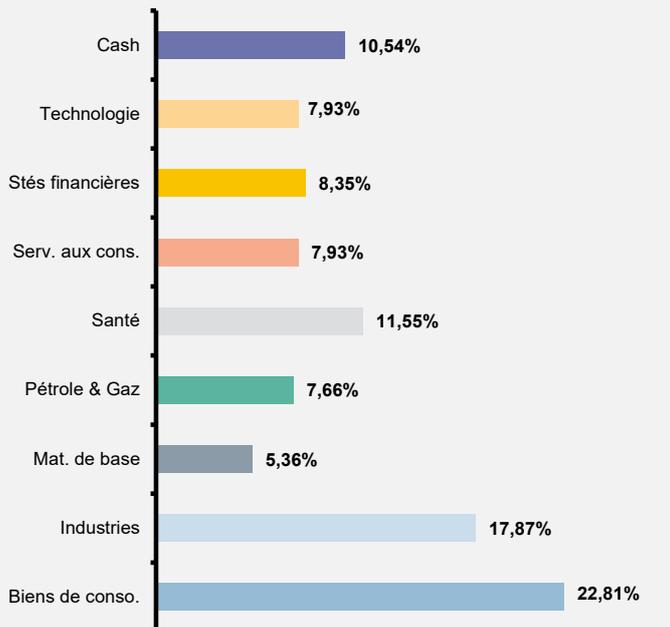
CAPGEMINI : La société fait état de mesures étendues, associées à des objectifs quantifiés, pour réduire sa consommation d'énergie et les émissions qui y sont liées. L'amélioration constatée en termes d'indicateurs clés de performance entre 2017 et 2021 peut indiquer l'efficacité de la stratégie mise en place. Capgemini fait état d'un engagement global à respecter et à promouvoir les droits de l'homme fondamentaux, étayé par des audits internes et externes. Malgré la fixation d'objectifs et l'attribution de mesures étendues en matière de santé et de sécurité, aucun indicateur actualisé ne semble être divulgué, ce qui nuit à la performance de l'entreprise dans ce domaine.

VENTES : **AIR LIQUIDE** : La société affiche des performances avancées ou solides dans les domaines de la santé et de la sécurité des employés (avec des indicateurs de sécurité en amélioration et supérieurs à ceux des pairs du secteur), de la pollution accidentelle et de la sécurité des produits. De plus, la plupart de ses produits sont considérés comme peu dangereux. L'une des forces d'Air Liquide est sa performance avancée dans ce domaine. Ceci est particulièrement important, étant donné l'activité croissante de la société dans le domaine de la santé. Air Liquide poursuit sa gestion rigoureuse des normes environnementales et sociales dans la chaîne d'approvisionnement, par l'attribution d'initiatives étendues et d'audits dédiés. Malgré la réduction de la consommation d'énergie normalisée entre 2016 et 2020, d'autres indicateurs environnementaux normalisés importants, tels que les émissions de GES et la consommation d'eau, sont respectivement restés stables et se sont détériorés entre 2018 et 2020. L'entreprise est un acteur important de la chimie verte, avec des moyens importants alloués aux sources d'énergie sans carbone, y compris dans les carburants à base d'hydrogène.

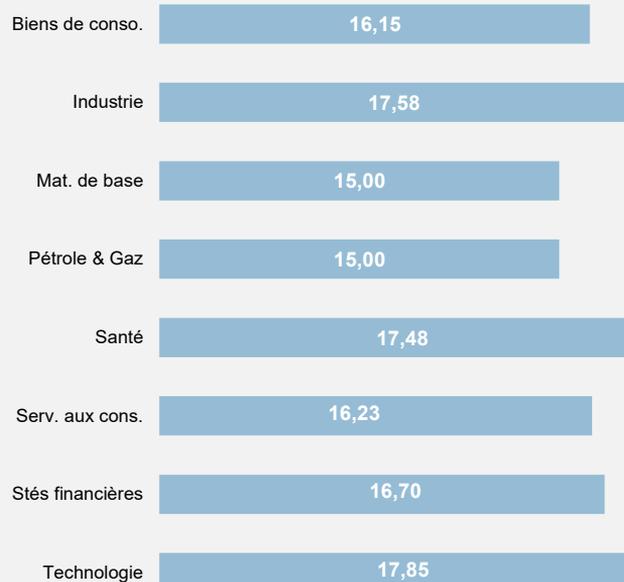
DASSAULT SYSTEME : Les questions de RSE semblent être discutées au niveau du conseil d'administration, notamment le capital humain, l'éthique commerciale et le changement climatique. En outre, un directeur du conseil a été nommé pour superviser les questions de développement durable. Toutefois, le niveau d'indépendance du conseil est encore considéré comme faible (40 %). Des plans de développement individuels et des programmes de formation visant à développer des compétences supplémentaires sont proposés aux employés pour assurer la promotion du développement de carrière. En outre, si le taux de rotation des employés a diminué entre 2016 et 2020, le nombre d'heures de formation par employé s'est légèrement détérioré sur la même période. DS semble avoir alloué des mesures supplémentaires pour assurer le respect et la promotion des droits de l'homme, notamment des audits internes, et des évaluations d'impact sur les droits de l'homme. En outre, le comité d'éthique, le département d'éthique et de conformité et le responsable de la protection des données sont responsables des questions relatives aux droits de l'homme.

Reporting extra-financier trimestriel au 30 juin 2022

Répartition Sectorielle



Notation moyenne ISR par secteurs



Détail des 5 principales lignes actions du portefeuille avec leurs notes ISR

Actif	Pays	Répartition thématique	Poids dans le portefeuille	Note ISR
LVMH	France	Biens de consommation	9,95%	15,80 / 20
TOTAL ENERGIES	France	Pétrole & Gaz	7,66%	15,00 / 20
BNP PARIBAS	France	Sociétés financières	6,18%	16,70 / 20
SANOFI-AVENTIS	France	Santé	6,07%	18,30 / 20
AIR LIQUIDE	France	Matériaux de base	5,36%	15,00 / 20

Les indicateurs d'impact

Au 30 juin 2022

		OPC	Benchmark
EMPREINTE CARBONE (A)	CARBON TO REVENUE (tonnes CO2e/EUR mn) Scope 1, 2 & 3 Upstream et downstream	1 756,67*	1 956,61*
	CARBON TO VALUE (tonnes CO2e/EUR mn) Scope 1, 2 & 3 Upstream et downstream	996,83*	1 493,24*
	ENERGY GENERATION MIX Apportionned renewables GWH	1,41*	12,67*
	TRANSITION RISKS : Financial Exposure to Extractive Industries & Reserves (%)	0,45*	0,78*
INDICATEUR SOCIAL (2)	% moyen de femmes au board	45,39*	45,00*
INDICATEUR DE GOUVERNANCE (2)	% moyen d'administrateurs indépendants	59,22*	57,21*
INDICATEUR DE DROITS HUMAINS (2) (B)	% des sociétés ayant signé le Pacte Mondial des Nations-Unies	100*	80*

(1) Données TRUCOST ; (2) Données BLOOMBERG

* Périmètre 100,00%

Reporting extra-financier trimestriel au 30 juin 2022

Analyse Emploi du portefeuille (Source : HUMPACT)

Couverture de l'OPC : 100,00%

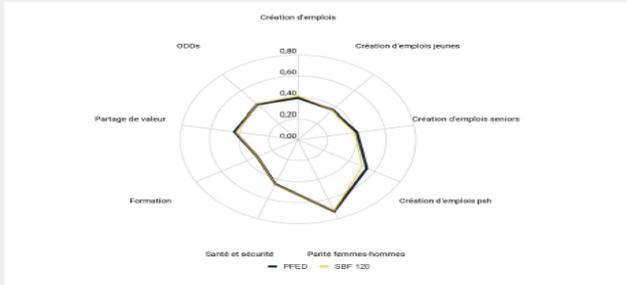
Couverture du benchmark : 92,50%

Score Social Europe Humpact*



vs Index
3,5/5

Performance sur les verticales d'emploi



Composition du fonds sur la thématique Sociale

Meilleures acteurs du fonds

- Lvmh
- Hermes International
- Bureau Veritas
- Airbus Se
- Vivendi
- Publicis Groupe

Note des sociétés du fonds



Variations d'emplois des sociétés du fonds

Variations d'emploi locales absolues 2018-2021



Variations d'emploi locales relatives 2018-2021



Indicateurs d'emploi de qualité (Données au niveau Global)

Un emploi sûr



Partage de valeur



Un emploi stable

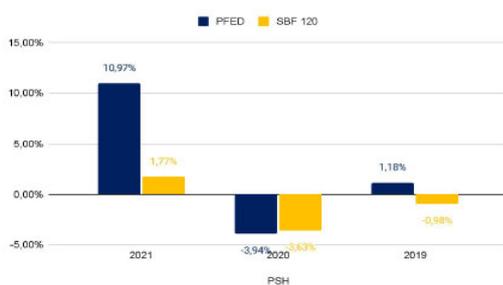


Formation



Favoriser l'inclusion des PSH

Variation du nombre de PSH France*



Suivi des objectifs de développement durable en lien avec l'emploi



Mention

Fonds vs Indice

37%
31%



Mention

Fonds vs Indice

67%
55%



Mention

Fonds vs Indice

85%
70%



Mention

Fonds vs Indice

63%
66%



Mention

Fonds vs Indice

85%
83%



Mention

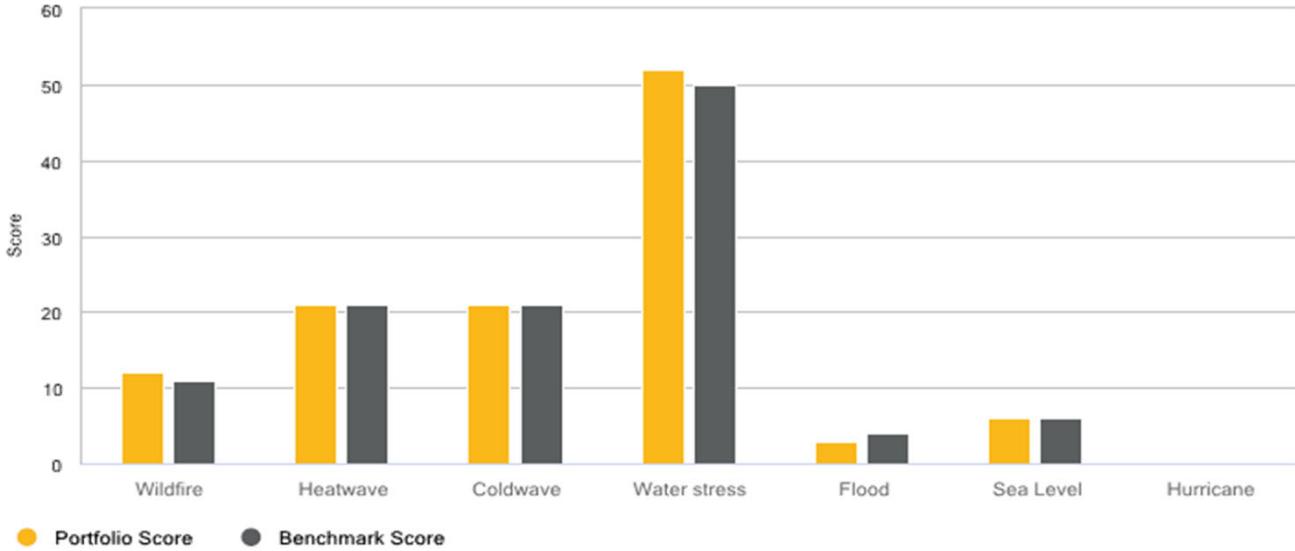
Fonds vs Indice

56%
59%

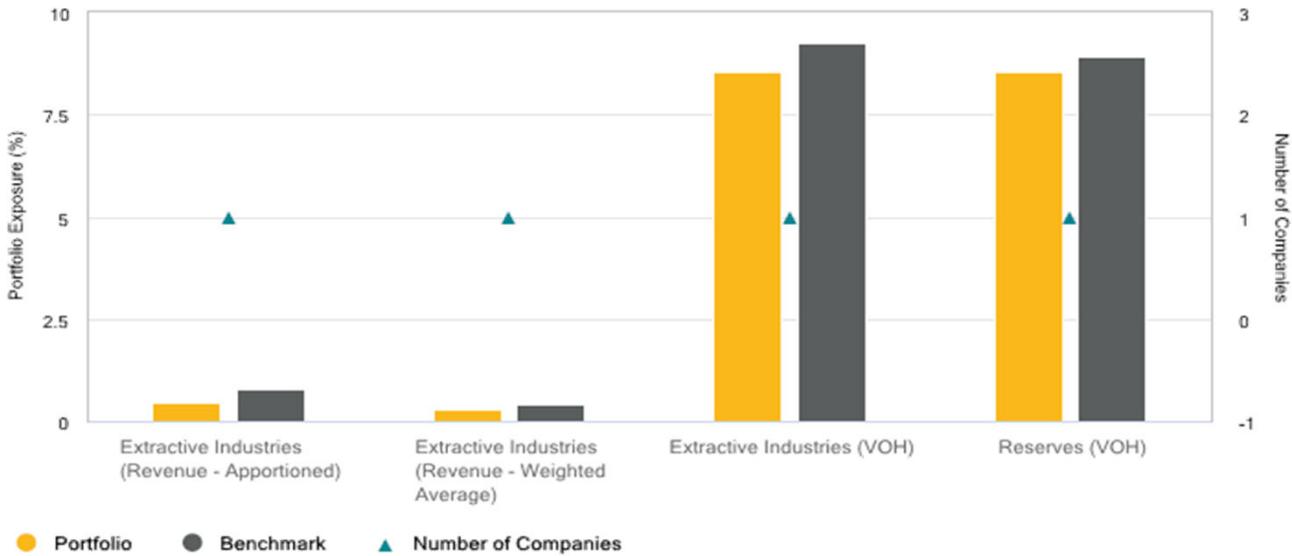
Reporting extra-financier trimestriel au 30 juin 2022

Les indicateurs de risques climatiques (Source : TRUCOST)

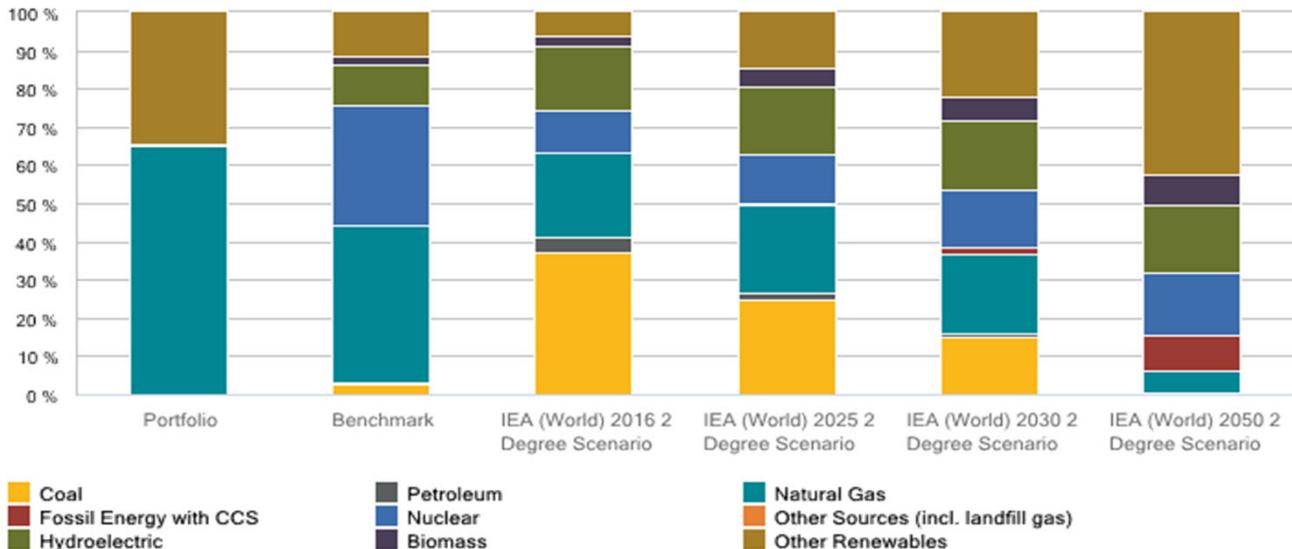
Risques Physiques : prévisions à l'horizon 2050
(Score par type de risque avec un scénario du type "risques élevés")



Risques de transition : Exposition aux secteurs extractifs et à leurs réserves



Trajectoire 2 degrés : Alignement avec des scénarios 2 degrés de l'IEA (International Energy Agency) sur différents horizons de temps



Reporting extra-financier trimestriel au 30 juin 2022

Méthodologie

(A) L'EMPREINTE CARBONE :

Concernant le calcul de l'empreinte carbone des portefeuilles, les données utilisées sont fournies par S&P (ex Trucost) et les portefeuilles sont rebasés sur 100 (base action hors cash et trésorerie).

On distingue trois méthodologies distinctes chez S&P - Trucost:

1. **La "carbon to value (C/V)"** : correspond à l'empreinte carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
2. **La "carbon to revenue (C/R)"** : correspond à l'intensité carbone du portefeuille rapportée au chiffres d'affaire des entreprises détenues dans le portefeuille.
3. **La "weighted average carbone intensity (WACI)"**, soit l'intensité carbone pondérée par le poids de l'entreprise dans le portefeuille sans facteur d'attribution et peut donc être appliqué plus facilement à d'autres classes d'actifs que les actions et les obligations.

Facteur d'attribution ("Apportioning factor, (AF)")

- Il existe deux métriques ("apportioning metric") possibles pour répartir/s'approprier les émissions de carbone d'une entreprise dans un portefeuille :
 - **La capitalisation boursière ("Market Capitalization")**, c'est-à-dire la valeur de toutes les actions en circulation d'une société cotée en bourse et/ou
 - **La valeur de l'entreprise ("EV")**, comprend la capitalisation boursière ainsi que la dette à court et à long terme et les liquidités au bilan.
- Celles-ci permettent de s'attribuer une partie des émissions carbone en absolus (scope 1, 2, et 3) d'une entreprise sur la base d'un facteur de Attribution/répartition ("Apportioning factor, AF"). Cette mesure est construite autour du principe de propriété/détention pour les portefeuilles. On l'obtient en divisant la valeur des participations par la capitalisation boursière ou l'entreprise value.

$$\text{Apportioning factor (AF)} = \frac{\text{Current Value of investment}}{\text{Company's market Capitalization or EV}}$$

Deux calculs sont retenus dans le cadre des portefeuilles :

1. **La "Carbon to Value (C/V)" :**

- La métrique est calculée en "s'attribuant" une partie des émissions totales de CO2 absolues du portefeuille (Scope 1, 2 et 3). Le calcul est effectué en prenant les émissions totales de carbone en absolu (scope 1, 2 et 3) réparties en utilisant le facteur d'attribution ("apportioning factor", qui utilise la capitalisation boursière ou la valeur de l'entreprise) et en les divisant par le total de la valeur des actifs d'un portefeuille à une date donnée. En normalisant les émissions totales de carbone, cette métrique permet de comparer des portefeuilles de tailles différentes. La métrique s'exprime en TCO2 par million d'euros investis.

$$\text{Carbon to Value} = \frac{\sum_{i=1}^N AF_i \cdot \text{Company's Total GHG Emissions}_i}{\text{current value of all portfolio investment}}$$

2. **La "Carbon to revenue (C/R)" :**

- Il s'agit de l'intensité carbone par chiffres d'affaires (C/R) du portefeuille et de son indice de référence en utilisant les émissions de carbone et les revenus absolus calculés sur la base du facteur de répartition. Le facteur de répartition est utilisé pour s'approprier une partie du chiffre d'affaires des entreprises, qui est utilisé au dénominateur à la place de l'actif net. Cette mesure donne une indication de l'efficacité carbone par rapport à la production, les revenus étant étroitement liés à la productivité. La métrique s'exprime en TCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire.

$$\text{Carbon to Revenue} = \frac{\sum_{i=1}^N AF_i \cdot \text{Company's Total GHG Emissions}_i}{\sum_{i=1}^N AF_i \cdot \text{Company's revenue}_i}$$

Avec pour les deux calculs :

- i = l'entreprise (i) et
- N = Nombre total d'entreprise détenues en portefeuille

Concernant la contribution à la transition énergétique ("ENERGY GENERATION MIX, (% of GWh)", on distingue un indicateur :

- Cet indicateur représente la production totale d'énergie renouvelable répartie dans le portefeuille et celle de son indice de référence en GWh.
- Le pourcentage de la production électrique (% GWh) renouvelable du portefeuille est calculé en utilisant la répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise (en millions d'Euros), notamment : La production d'énergie éolienne, solaire, hydroélectrique, de biomasse, houlomotrice et marémotrice, et géothermique.

Reporting extra-financier trimestriel au 30 juin 2022

Méthodologie (2/3)

Concernant le risque de transition ("Financial exposure to fossil Fuel industries & reserve") :

- L'exposition du portefeuille (%) ou le nombre d'entreprises dont le revenu moyen pondéré est supérieur à 0 % dans un ou plusieurs des secteurs suivants :
 - Exploitation souterraine de charbon bitumineux
 - Exploitation à ciel ouvert de charbon bitumineux et de lignite
 - Extraction de pétrole brut et de gaz naturel
 - Extraction de sables bitumineux
 - Extraction de gaz naturel liquide
 - Forage de puits de pétrole et de gaz
 - Activités de soutien aux opérations pétrolières et gazières

(B) INDICATEURS D'IMPACTS :

- **Indicateur d'impact social : % moyen de femmes au board** ("*Women on board = WoB*")
 - Concernant la part des femmes au sein des conseils d'administration ("CA"), le calcul effectué est de type moyenne pondérée, à savoir la somme des produits du pourcentage de femmes au sein de chaque CA des entreprises détenues multiplié son poids dans le portefeuille.

$$\% \text{ WoB in the PF} = \sum_{i=1}^n (\% \text{ Women on board}_i) \cdot (\text{company's weight in the PF}_i)$$

- **Indicateur de gouvernance : % moyen d'administrateurs indépendants** ("% of indépendants in the PF")
 - Concernant le % moyen d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration, le calcul effectué est de type moyenne pondérée, à savoir la somme des produits du pourcentage d'indépendants au sein de chaque CA des entreprises détenues multiplié par son poids de détention dans le portefeuille.

$$\% \text{ Independants in the PF} = \sum_{i=1}^n (\% \text{ independants}_i) \cdot (\text{company's weight in the PF}_i)$$

- **Indicateur de Droits Humains**
 - Le calcul de la moyenne des signataires est effectuée en prenant le nombre de signataire (Y) dans le portefeuille, rapporté au nombre de valeurs total détenues dans le portefeuille.

$$\% \text{ de signataire du UNGC} = \frac{\text{Nombre de signataire total}}{\text{Nombre total d'entreprises en portefeuille}}$$

La thématique des Droits Humains couvre directement 6 des 10 Principes du Global Compact des Nations Unies / Droits de l'Homme

P1 : Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence

P2 : Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme

Normes du travail

P3 : Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective :

P4 : Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

P5 : Abolir effectivement le travail des enfants

P6 : Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession

(C) INDICATEURS DE RISQUES CLIMATIQUES :

1. Notation de l'exposition aux risques physiques au niveau de l'entreprise

Concernant le risque physique, cette mesure prospective est calculée par S&P – Trucost sur différents types d'événements extrêmes :

- Incendies de forêt (Wildfire) : Risque de survenue d'un incendie de forêt en fonction de la zone modélisée de végétation brûlée.
- Vagues de chaleur (Heatwave) : L'occurrence de périodes de chaleur extrême par rapport aux conditions climatiques locales, mesurée sur la base du facteur de chaleur excessive.
- Evaluation des vagues de froid (Coldwave) : L'occurrence d'un froid extrême par rapport aux conditions climatiques locales, mesurée sur la base du facteur de froid excessif
- Evaluation du stress hydrique (Waterstress)
- Evaluation des inondations (Flood) : Le risque d'inondation pluviale et fluviale à un endroit donné au cours d'une année donnée
- Evaluation de l'élévation du niveau de la mer (Sea Level) : Le risque d'inondation côtière et d'inondation permanente dû à l'élévation du niveau de la mer à un endroit donné pour une année donnée
- Evaluation des ouragans (Hurricane) : Indice composite représentant l'incidence historique et la gravité/force de l'activité des ouragans, typhons ou cyclones à un endroit donné.

2. Risque de transition :

Voir l'explication "Financial exposure to fossil Fuel industries & reserve" : ci-dessus

3. Alignement avec une trajectoire 2°C

Ce graphique permet de comparer l'alignement du portefeuille à date avec différents scénarios 2°C à l'horizon 2025, 2030 et 2050 de l'Agence Internationale de l'Energie (IEA). Le contenu du graphique a été préparé par S&P - Trucost avec des données dérivées des scénarios 2 Degrés développés par l'IEA.

Reporting extra-financier trimestriel au 30 juin 2022

Méthodologie (3/3)

Méthodologie HUMPACT

La méthodologie Humpact s'appuie sur du « Best-in-Universe » : toutes les entreprises sont comparées entre elles, indépendamment de leur secteur.

Leur référentiel est composé de données quantitatives (emplois des jeunes, des seniors des PSH, la qualité des emplois, la parité femmes-hommes...) et une analyse quantitative (égalité professionnelle, partage de la valeur, formation,...).

Toutes les entreprises sont comparées entre elles, indépendamment de leur secteur et se voient attribuées un score de performance sur 100. Le score obtenu est ensuite traduit en une notation simplifiée allant de 1 (moins bon score) à 5 (meilleur score) étoiles.

Pondération des catégories :

Neuf Catégories ont été identifiées par Humpact. 3 groupes ont été identifiés pour se voir attribuer une équipondération de :

- 1/3 - Création ou destruction d'emplois en France.
- 1/3 - Impact selon des verticales d'emploi : Mesure de la création ou destruction d'emploi pour les catégories à fort enjeu. C'est-à-dire le maintien en emploi des seniors (11%), l'insertion des personnes en situation de handicap (11%) et des jeunes (11%).
- 1/3 – Qualité des politiques RH : Parité Femmes-Hommes (8,3%), Qualité de l'emploi (8,3%), Partage de la valeur (8,3%), Transparence (8,3%).

Un bonus est également attribué en fonction de la contribution sociale : ODDs (5%), Diversité (2,5%) et Achats responsables (2,5%).